

---

# communiqué de presse

13.05.19

---

## Police municipale à Paris : une réforme au milieu du gué

Sans réforme du statut de Paris, il est **impossible de créer une véritable police municipale** dans la capitale. Or, la maire de Paris a **catégoriquement refusé** de faire cette réforme en **février 2017** et d'assumer les réels pouvoirs de police **aujourd'hui détenus par le Préfet de Police**.

Dans ces conditions, la « **police municipale** » annoncée ne sera pas en mesure de procéder à **des contrôles d'identité**, de **lutter contre les petits trafics** ou encore d'accéder aux fichiers de police **sans parler de la faculté d'armer une partie des agents** pour exercer leurs missions.

En l'état, **la réforme au rabais** de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection ne permettra pas de lutter contre l'insécurité car **elle consiste simplement à regrouper des agents déjà existants**.

**Entre 2012 et 2017, la délinquance a augmenté de 20 % à Paris.**

Cette **absence de réforme** pour la création d'une **véritable police municipale** se double d'une **recentralisation préoccupante** des effectifs en **6 zones** seulement alors qu'aujourd'hui ils sont présents dans **chaque arrondissement**.

Ainsi les **Agents de Surveillance de Paris** intervenant dans le 5<sup>e</sup> arrondissement seront bientôt basés dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, de même que ceux du 20<sup>e</sup> auront leur base dans le 10<sup>e</sup>.

**Dans ces conditions**, les temps d'intervention sur le terrain se trouveront nécessairement **allongés**, avec des modes de déplacement qui **privilégieront les véhicules au détriment des patrouilles pédestres**.

En dépit des annonces préélectorales, la **police municipale attendue par 82 % des Parisiens** s'éloigne chaque jour un peu plus, au mépris de **la sécurité de tous**.